



COMMUNE D'AUBONNE

Municipalité

A. Tosi	N. Girardet
G. Mirante	A. Mokadem
P. de Preux	
Reçu le : 14 FEV. 2012	
Observations :	
N° cpte :	

Municipalité
de et à
1164 Buchillon

V/réf. :

N/réf. : GB/JMO/cdu - 1402 (A rappeler s.v.p)

Fichier : Muni_Groupement scolaire_Carte CFF_Vente 2012 1170 Aubonne, le 10 février 2012

Cartes journalières - Billets CFF

Monsieur le Syndic,
Madame et Messieurs les Municipaux,

Depuis le 1^{er} mars 2008, la Municipalité met à disposition de la population aubonnoise deux cartes journalières CFF et a étendu son offre aux habitants des communes du Groupement scolaire d'Aubonne.

Cette année encore vos administrés-ées pourront obtenir ces cartes, dont nous avons légèrement augmenté le prix, auprès de la réception du contrôle des habitants (téléphone et horaire d'ouverture ci-dessous) aux conditions suivantes :

- Pour les jours de la semaine (lundi au vendredi) acquisition maximum deux semaines avant la date requise;
- Pour les samedis, dimanches et jours fériés acquisition maximum 3 jours avant la date requise;
- Prix Fr. 40.- la carte, paiement lors du retrait;
- Aucun remboursement n'aura lieu, quels que soient les arguments avancés;
- Maximum deux cartes journalières par mois et par personne, selon les disponibilités;
- Après réservation, les cartes doivent être retirées dans les 3 jours. A défaut, elles seront remises en vente sans autre.

Dès lors, nous vous invitons à rappeler à vos citoyens-ennes cette vente et restons bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire.

Tout en espérant que cette offre rencontrera un écho favorable dans votre commune, nous vous adressons, Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :

L.-E. Rossier



La secrétaire :

J. Mottaz